



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050928

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/04/2024 15H59 C:004400 I:24896

V/Email reçu le Mercredi 17/04/2024 a 15H59

SELON DEVIS N° 4040040

SDC 'Le Square Maréchal'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : SQUARE MARECHAL(COP)
15/17, RUE CHRYSOSTHOME
ALLEE A ET B
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 27 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : FOSSE DE RELEVAGE - PREVOIR POSE PANNEAU SUR LA FOSSE ET CLE ARMOIRE DE
COMMANDE - BIP PORTAIL DOITRAND 1.2.3.4.5 ON
PROPRIETAIRE DU VEHICULE IL DESCENDRA POUR L'ENLEVER TEL:06 64856111

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4040040 du 11/04/2024 d un montant de
3253,60 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

- POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE
- DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA POMPE
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ET ELECTRIQUE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

NOS INTERVENTIONS DES 22/05, 24/05/2024

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 24/05/24 a 17H40 M. O. PAUTET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	3253,60	3253,60



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050928

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	3253,60
T.V.A. a 10,00%	325,36
TOTAL T.T.C.En EURO	3578,96

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.